



CHAMBRE DE COMMERCE  
DU SAGUENAY

# MÉMOIRE

*Vision 2025 : Du développement pour la  
diversification économique du Saguenay-  
Lac-Saint-Jean*

SOMMET ÉCONOMIQUE RÉGIONAL 2015

Déposée par :

La Chambre de commerce du Saguenay

194, rue Price Ouest  
Chicoutimi, Québec  
G7J 1H1

30 mars 2015

## Table des matières

Présentation de l'organisation.....	2
Résumé du mémoire .....	3
Éléments de réflexion .....	4
Visions .....	4
Moyens .....	4
Transport .....	4
Télécommunications .....	5
Gaz naturel .....	5
Manufacturiers pour l'industrie minière .....	6
Expertise régionale .....	6
Port Saguenay.....	7
Gaz naturel liquéfié (GNL) et électricité.....	7
Réseau ferroviaire .....	8
Valorisation du minerai .....	8
Conclusions.....	9

## Présentation de l'organisation

La Chambre de commerce du Saguenay (CCS) regroupe plus de 1000 membres de la communauté d'affaires sur le territoire de Saguenay et de la MRC-du-fjord-du-Saguenay. Elle est membre, accréditée avec distinction, de la Chambre de commerce du Canada. Elle constitue l'une des dix (10) plus grandes chambres de commerce pour l'ensemble du Québec (140).

La CCS a pour mission de regrouper et défendre les acteurs économiques, afin de favoriser le développement socio-économique et environnemental du Saguenay et du Fjord.

La CCS offre différents services à ses membres :

- Défense des intérêts de ses membres sur la place publique;
- Reconnaissance du mérite entrepreneurial;
- Émission de certificat d'origine;
- Conférences;
- Formation;
- Programme de subventions et de prêt salarial;
- De nombreux avantages commerciaux et services à rabais;

Ce mémoire est rédigé au nom de la Chambre de commerce du Saguenay

## Résumé du mémoire

Il est reconnu que la région s'est développée grâce à l'industrie forestière et à l'industrie de l'aluminium. Mais dans le contexte où l'économie actuelle est influencée par la mondialisation et par différents enjeux politiques, environnementaux et sociaux, il est impératif d'avoir une diversification économique régionale. Ce mémoire expose 2 visions ainsi que les moyens nécessaires afin de les concrétiser.

***Vision 1*** : *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut devenir un fournisseur de services pour le développement du Nord.*

Les moyens suivants doivent être utilisés pour y parvenir :

- **Transport**
  - Valoriser le projet du réseau Trans-Boréal.
  - Port en eau profonde.
    - Mise à niveau des moyens de chargement/déchargement;
    - Potentiel d'agrandissement avec Port-Alfred et site de Scierie Saguenay;
    - La liaison de la desserte ferroviaire à une ligne privée (disponibilité de la voie peut être problématique).
  - Réseau ferroviaire a besoin d'être revitalisé et optimisé.
  - Intermodalité des transports par trains et camions.
- **Télécommunications** : Le Nord doit être desservi par un réseau de télécommunications et d'information numérique efficace qui couvrira le territoire exploité.
- **Gaz naturel** : Le développement demandera beaucoup d'énergie. La distribution de gaz naturel liquéfié (GNL) est primordiale pour alimenter les projets.
- **Manufacturiers pour l'industrie minière** : il faut que la région soit une terre d'accueil pour les entreprises qui supportent l'industrie minière.
- **Expertise régionale**
  - Il faut favoriser les retombées économiques des communautés de proximité (exploiter sans pour autant créer d'autres structures municipales);
  - Réseau régional d'enseignement adéquat.

***Vision 2*** : *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut devenir un transformateur (produits à valeur ajoutée).*

La transformation des matières extraites vient multiplier la rentabilité potentielle de chacun des projets. Les moyens suivants doivent être utilisés pour y parvenir :

- **Port Saguenay** : Avec l'accès en eau profonde et des possibilités d'augmenter la capacité de Grande-Anse (utilisation du site de Port-Alfred et potentiellement le site de Scierie Saguenay) donne un atout majeur pour le développement.
- **Gaz naturel liquéfié (GNL) et électricité** : Offrir de l'énergie en grandes quantités à des coûts abordables. Se donner la possibilité de se réappropriier les centrales électriques si la création d'emplois et les investissements par les exploitants ne sont pas au rendez-vous.
- **Réseau ferroviaire** : Doit être amélioré. Le réseau privé (Roberval-Saguenay) est à sa pleine capacité et peut être un frein aux nouveaux projets. Des liaisons vers le Nord peuvent permettre de faciliter la concrétisation de sites miniers.
- **Valorisation du minerai** : Il y a plusieurs possibilités de valorisation des minerais eux-mêmes (fabrication d'engrais à partir d'apatite), des résidus miniers (sous-produits d'exploitation) ou d'usines connexes (usine de collecteurs pour l'apatite). Il est impératif que la région s'inscrive dans un processus de valorisation du minerai ou de ce qui est connexes.

### **Conclusions**

**Pour rencontrer les objectifs du sommet économique, cela doit passer par les infrastructures** Il y a plusieurs pistes de solutions pour assurer le développement économique de la région, mais pour se faire, le milieu doit se mobiliser et travailler dans le même sens dans une vision à long terme. Pour réussir à la concrétiser, il doit y avoir un « porteur de ballon » rassembleur, la CCS est prête à accomplir ce rôle.

# Éléments de réflexion

La Chambre de commerce du Saguenay (CCS) voit le sommet économique régional comme un excellent moyen de réflexion permettant au Saguenay-Lac-Saint-Jean de définir ses priorités en matière de développement économique. Il va de soi pour l'organisation que ce développement se fera dans le respect du milieu où l'on vit tout en supportant le développement social de ses habitants.

Afin de favoriser sa prospérité, la région se doit de travailler sur les atouts qu'elle possède. Le document de consultation, fourni comme référence à la rédaction des mémoires, les résume bien et ne seront pas repris littéralement dans ce mémoire.

Il est reconnu que la région s'est développée grâce à l'industrie forestière et à l'industrie de l'aluminium. Mais dans le contexte où l'économie actuelle est influencée par la mondialisation et par différents enjeux politiques, environnementaux et sociaux, il est impératif d'avoir une diversification économique régionale.

Il est de notre devoir en tant que société de favoriser des conditions propices aux investissements et aux projets mobilisant. La région a besoin de la diversification économique et elle a toutes les possibilités de le faire. Il appartient à nous, acteurs du milieu, de le concrétiser. Afin de bien structurer ce mémoire, des intervenants de différents milieux ont été rencontrés. Les visions et les moyens, qui ont découlé de ces rencontres, vous y sont présentés.

## Visions

Vision 1 : Le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut devenir un fournisseur de services pour le développement du Nord

Vision 2 : Le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut devenir un transformateur (produits à valeur ajoutée)

## Moyens

### **1. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut devenir un fournisseur de services pour le développement du Nord**

#### Transport

Une des clés pour le développement du Nord est le transport. Le lien routier de la région s'est grandement amélioré par l'achèvement de la réfection de la route 175. Pour se rendre dans les territoires non-organisés, il y a le projet du réseau Trans-Boréal. Les accès routiers, qu'on peut qualifier d'« autoroutes industrielles », permettent le transport de convois hors-normes. Il faut valoriser ces voies de pénétration routières et s'en servir pour faire du développement. A court terme, ça serait un réseau à valoriser et à utiliser car les ajustements qui seraient nécessaires peuvent s'effectuer le plus rapidement (donner une vocation intermodale par exemple). Ce mode de transport, une fois optimisée, représente également une bonne efficacité opérationnelle pour les exploitations à venir.

L'accessibilité à la voie maritime du Saint-Laurent, par un port en eau profonde (Grande-Anse), est un atout majeur. Si le volume de marchandises l'exigeait, un deuxième port en eau profonde est possible sur le terrain laissé vacant par la fermeture de l'usine Port-Alfred d'Abitibi-Consolidated. Le terrain de Scierie Saguenay représente lui aussi un bon potentiel en augmentant la capacité des sites par de l'entreposage notamment.

En ce qui concerne Grande-Anse, bien que ce port possède une desserte ferroviaire, ce qui est également un atout majeur, cette desserte est reliée à un service ferroviaire privé.

Ceci peut rendre le développement de projets problématique car la disponibilité de la voie, notamment, est tributaire des activités de son propriétaire. Pour la livraison de matériel en vrac au port de mer par exemple, ceci peut constituer une contrainte majeure pour les projets miniers.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède un réseau ferroviaire sur toute sa région et est relié au grand réseau nord-américain. Ce qui est aussi un atout indéniable. Les constats suivants peuvent être avancés sur le chemin de fer de la région :

- Il y a des sections de chemin de fer qui perdent de leur rentabilité et qui sont mises en arrêt par le CN. La perspective d'une diminution importante de volume d'expédition de pâtes et papiers augmente cette réalité;
- Le volume transporté hors de la région est faible actuellement et génère difficilement une bonne rentabilité;
- Le territoire nordique régional n'a pas de lien ferroviaire accessible pour l'expédition de marchandises en vrac;
- La structure de prix actuelle est fortement désavantageuse pour le transport de matériel en vrac en comparaison du transport routier.

Donc le réseau ferroviaire a besoin d'être revitalisé, afin de le rendre plus attrayant pour les opérations et qu'il devienne par le fait même plus rentable. Ceci passe même par une optimisation des wagons. Il faut que le wagon soit en mode de remorque intermodal afin de rendre le tout plus versatile avec les autres moyens de transport. En ce moment, il n'y a pas assez de wagons pour supporter le développement minier. Pourquoi ne pas utiliser l'aluminium pour fabriquer ces wagons? En plus de valoriser cette ressource régionale, cela permettrait d'alléger le poids des wagons. Cet allègement permettrait d'avoir des convois qui pourraient transporter plus de matériels. Ces wagons seraient dédiés pour circuler en circuit fermé de façon régionale pour transporter le minerai. Pourquoi ne pas utiliser le circuit pour donner les services et denrées aux communautés près des mines? Il est facile d'avoir un ou des wagons dédiés qui peuvent être utilisés pour acheminer les pièces et les denrées. Ces mêmes interrogations peuvent être appliquées aux camions du réseau Trans-Boréal.

Comme mentionné précédemment en dissertant sur le réseau Trans-Boréal, La flotte de camions en déplacement sur le grand territoire devrait être optimisée pour répondre à des besoins d'alimentation pour les mines et assurer un approvisionnement par nos fournisseurs. Il faudra penser à développer l'intermodalité ou des conteneurs adaptés et remplis de marchandises dédiées aux mines (pneus, essence, nourriture, pièces, etc). Les régions de proximité doivent supporter ces collectivités par un panier d'offre de services. Il y a donc une stratégie de transport à développer pour offrir des offres gagnant-gagnant pour les localités minières et les entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des démarcheurs pourraient bâtir ces services.

La structure aéroportuaire régionale, quant à elle, est efficiente et s'inscrit positivement dans la structure d'offre de transport régional.

#### Télécommunications

Afin de s'assurer d'un développement optimal, le Nord doit être desservi par un réseau de télécommunications et d'information numérique efficace qui couvrira le territoire exploité. Ceci est primordial pour le développement et le maintien des activités. Ce réseau assurerait un lien permanent entre les fournisseurs et les clients.

#### Gaz naturel

Le développement du territoire nordique demandera de l'énergie. Beaucoup d'équipementiers s'intéressent au gaz naturel. Ils tendent à délaisser les autres sources de carburants fossiles. Celui-ci étant considéré comme plus propre. La distribution de gaz naturel liquéfié (GNL) est primordiale pour alimenter les projets. Il est plus aisé de transporter le gaz naturel sous cette forme que de bâtir un réseau de pipelines. Les

entreprises minières regardent la motorisation au GNL, il y a une expertise à développer régionalement pour ces camions avec une offre de services complète et d'entretien. Nous avons actuellement un immense parc de camions qui circulent sur le territoire. En migrant naturellement vers le GNL, ce type de motorisation aura comme effet de diminuer les coûts d'opération en plus d'avoir un impact écologique moindre qu'une motorisation uniquement à base de diesel. Cela demandera des efforts en termes de recherche et développement, mais aura comme objectif, le développement optimal de la région. Le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean pourrait devenir un lieu de distribution de GNL pour les territoires nordiques. Il y a des filières à développer en lien avec le GNL

#### Manufacturiers pour l'industrie minière

Afin de supporter ce développement, il est impératif que la région soit une terre d'accueil pour les entreprises et organisations qui supportent l'industrie minière. Il faut identifier les conditions gagnantes afin de favoriser leur établissement et leur développement. Il faut s'assurer qu'il n'y ait pas de mesures qui handicapent ou le cas échéant, qu'il y ait des mesures fiscales qui font en sorte de compenser et de supporter le développement de grappes gravitant autant de l'industrie minière.

Dans un contexte de ralentissement économique, ce n'est pas le temps de diminuer l'aide aux entreprises. Les PME sont des créatrices d'emploi et l'avenir de la région en matière de développement économique en dépend grandement. Le gouvernement doit réaliser que s'il coupe dans des programmes qui aident le développement organisationnel et la croissance des entreprises, il anéantit les espoirs de relancer l'économie de notre région et du Québec. Les entreprises doivent se doter d'une vision en mettant en place des phases de développement fondamentales dans la vie d'une entreprise : création d'emplois, le soutien à la main-d'oeuvre, la formation, la planification stratégique, etc.

#### Expertise régionale

Toujours dans la perspective de supporter le développement régional minier, il faut développer une expertise en ce sens. Il faut éviter de recréer les erreurs du passé en construisant des municipalités mono industrielles qui se retrouvent vouées à la fermeture lorsque le gisement est épuisé. Il faut favoriser les retombées économiques des communautés de proximité.

Notre région, ainsi que le Québec, a la capacité d'exploiter les gisements sans pour autant créer d'autres structures municipales. Il s'agit pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean de développer son expertise dans le domaine. Nous avons une université qui fait partie d'un réseau universitaire de qualité et également d'excellentes institutions d'enseignement qui sauront offrir les formations spécialisées adéquates. Il faut penser au développement et à l'avenir.

### ***2. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut devenir un transformateur (produits à valeur ajoutée)***

L'exploitation des ressources est intéressante et peut amener une bonne rentabilité. Par contre, la transformation des matières extraites vient décupler la rentabilité potentielle de chacun des projets. Il s'agit de développer des produits de niche qui seraient des produits à valeur ajoutée. Les processus de transformation des ressources amèneront par le fait même, la création de grappes industrielles. Ces grappes représentent une diversification économique qui se répercutera positivement sur la région. Par exemple, il est connu qu'une aluminerie crée une grappe d'environ 400 entreprises qui sont reliées à elle à différents degrés. Il est raisonnable de supposer que la transformation des ressources peut amener le même effet positif.

Comme explicité précédemment dans ce mémoire, la région a le potentiel de faire de la transformation. Il s'agit de réunir les conditions gagnantes pour y parvenir. Ce mémoire en expose quelques-unes.

### Port Saguenay

Avantageusement situé avec un accès en eau profonde, le port de Grande-Anse a toutes les capacités de supporter le développement du territoire nordique. De plus, comme mentionné précédemment, le site vacant de Port-Alfred offre un potentiel de capacité supplémentaire. Le site de Scierie Saguenay, situé à proximité, ajouterait lui aussi une capacité supplémentaire si nécessaire. Ces deux sites ont déjà un statut à vocation industrielle. Il est essentiel de se les approprier et de les conserver en prévision de développement potentiel.

Mais le port de Grande-Anse se doit d'avoir toutes les infrastructures nécessaires afin de répondre aux besoins futurs du développement. La desserte ferroviaire est un atout indéniable pour une vision de développement régional. Afin de lui donner l'effet de levier escompté, il est nécessaire d'avoir une liaison qui ne soit pas tributaire d'une ligne privée qui, malgré le bon vouloir de son propriétaire, est déjà utilisée presque à sa pleine capacité (surtout les probables expansions futures de l'entreprise). Ce qui peut constituer un goulot opérationnel.

De plus, on doit être en mesure de manipuler différents matériels tant aux chargements des bateaux qu'à leurs déchargements. Il faut aussi penser à des équipements versatiles pour répondre à la demande de manipulation de différents minerais. Il faut développer en pensant continuellement au futur et valoriser les manipulations que requerraient la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation.

Il est impératif que les plans de développement de Port Saguenay ait déjà des terrains réservés et prêts à accueillir les industries qui voudraient s'y établir (routes, électricité, gaz naturel,...). Il faut que les sites soient le plus près possible à l'établissement et qu'ils ne représentent non pas juste un potentiel de développement. Les investisseurs recherchent les potentiels concrets.

### Gaz naturel liquéfié (GNL) et électricité

Pour permettre la transformation des matières premières. Il faut permettre que les transformateurs aient accès à des sources d'énergies en quantités suffisantes à des coûts abordables. Pour des perspectives environnementales, il est de mise de penser au GNL et à l'électricité.

En ce qui concerne le GNL, comme mentionné précédemment, il y a toute une expertise à développer afin d'adapter la motorisation, ainsi que la maintenance mécanique afin de pouvoir remplacer les produits pétroliers. La présence d'une usine de liquéfaction permettrait une distribution plus aisée de cette énergie aux endroits où le pipeline ne se rend pas et/ou la demande pour cette source d'énergie serait trop élevée.

Fournir de l'électricité à des coûts avantageux permettrait d'inciter les entreprises à faire la transformation des matières premières qui seraient extraites. Pourquoi ne pas fournir l'électricité à un taux préférentiel aux PME afin de favoriser la transformation? Si cet avantage ne peut être octroyé directement à un taux préférentiel pour l'électricité, il pourrait y avoir des crédits qui rendraient les PME régionales compétitives sur leurs coûts de production.

Il faut être en mesure de donner les mêmes avantages sur les coûts énergétiques aux nouvelles industries qu'on en donne, en ce moment, aux alumineries et à Produits Forestiers Résolu. A cet effet, si l'électricité n'est pas disponible pour les nouvelles industries, que les entreprises sensées donner des redevances ne rencontrent pas leurs obligations, il faudrait penser à la possibilité de se réapproprier les centrales hydroélectriques régionales. Le volume d'énergie ainsi récupéré pourrait être vendu à un aussi bas tarif aux entreprises qui en ont besoin. Il faut y aller par la création d'emplois et aux investissements par les entreprises. Si ces conditions ne sont pas satisfaisantes et/ou qu'ils ne répondent aux engagements des entreprises responsables, la réappropriation des centrales se ferait en conséquence. Il faut que les volumes d'énergie électrique

réservés historiquement à une vocation industrielle servent à ces fins et non à de la revente lucrative à la société d'état.

### Réseau ferroviaire

Comme mentionné précédemment, le réseau ferroviaire doit être amélioré afin de permettre une bonne circulation des matériaux et d'avoir une fluidité de transport. L'extraction des minerais des différents projets ainsi que leurs transformations exigeront un réseau amélioré où la capacité ferroviaire sur la portion du Roberval-Saguenay est presque déjà à sa pleine capacité (source : RTA : *La place du Roberval-Saguenay dans le développement du réseau ferroviaire régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean*). Cette situation limite le développement d'autres projets qui nécessitent un transport de hauts volumes comme les projets miniers vers la desserte ferroviaire de Port Saguenay. Il est nécessaire de procéder à l'amélioration du réseau si la région veut espérer se développer économiquement et que le Québec puisse exploiter le Nord. Le réseau a besoin d'être élargi afin de rejoindre un plus grand territoire nordique allant du Nord-Ouest au Nord-Est. Des projets, comme Crevier, pourraient bénéficier grandement du réseau et cette variable pourrait jouer favorablement à la réalisation du projet.

### Valorisation du minerai

L'exploitation des ressources est une chose mais la transformation de celles-ci est la véritable façon de prospérer et de maximiser les retombées.

Il est nécessaire de s'inscrire dans un processus de valorisation du minerai ou de ce qui est connexe (comme la fabrication et l'entretien de wagons par exemple). Pour réussir à avancer dans les processus de valorisation, il pourrait y avoir des mesures incitatives pour démarrer les projets.

Il existe plusieurs exemples de ce qui pourraient être faits (il est à noter que la Chambre de commerce du Saguenay fait les propositions suivantes sans avoir validé avec les promoteurs. C'est dans une perspective de vision et de développement). En voici quelques-uns :

- **Sous-produits d'exploitations** : Avec les projets de mines annoncées, il y aurait des possibilités de valorisation de résidus de produits. Il s'agit de valider s'il y aurait des synergies entre des sous-produits d'exploitation. Avec un bon réseau de transport et de l'énergie suffisante, il pourrait y avoir des possibilités pour une ou des usines de valorisation.
- **Production d'engrais** : L'engrais utilisé en agriculture est une formulation variée d'azote, de phosphate et de potassium (N-P-K) en différents ratios (selon les besoins de la culture et du sol). La production d'apatite par Ariane Phosphate pourrait être transformée en région afin d'avoir la portion phosphorée du mélange. Jumelé à un projet comme Iffco (qui pourrait bien s'installer dans la région) qui ferait la portion azotée du mélange, il ne manquerait que de la livraison de potasse au Port de Grande-Anse, afin de réunir les trois éléments et permettre ainsi de faire la production d'engrais de façon régionale.

Ce rêve nécessite également du gaz naturel mais la mise en service du projet de GNL Québec permettrait de rencontrer cette demande. Il y a aussi d'autres intrants nécessaires à la fabrication d'engrais comme de l'acide sulfurique par exemple. D'où la nécessité d'avoir un réseau de transport ferroviaire efficace.

- **Usine de collecteurs** : Ce projet d'usine pourrait devenir possible si le projet d'Ariane Phosphate se concrétisait, car avec l'annonce de l'exploitation de l'apatite à la Mine Arnaud de Sept-Îles, il y aurait un très grand besoin de collecteurs. Ceux-ci sont nécessaires dans le processus de flottation qui est une des étapes qui permet de séparer l'apatite des autres minéraux. Le potentiel de développement économique régional de cette usine potentielle serait d'autant

plus intéressant si la fabrication de collecteurs se ferait à partir de canola. Ceci permettrait de valoriser les volumes déclassés de cette céréale qui est produite à bon volume au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'un projet potentiel à considérer si la faisabilité, la rentabilité et l'acceptabilité sont au rendez-vous.

Lorsque la valorisation des ressources naturelles provenant de ou passant par la région n'est pas possible, il est impératif que la région en tire tout de même profits et qu'elle ait sa part de retombées économiques. Par exemple, si nous pensons au projet de Nemaska Lithium, où le minerai transitera par la région pour aller se faire transformer à Valleyfield, pourquoi la région ne peut-elle pas espérer participer à ce projet en fabricant et en entretenant les wagons par exemple?

## Conclusions

Il y a plusieurs pistes de solutions pour assurer le développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais pour se faire, le milieu doit se mobiliser et travailler dans le même sens dans une vision à long terme. Si la région veut rencontrer les objectifs de son sommet économique, cela doit passer par les infrastructures. L'amélioration du réseau ferroviaire notamment la liaison entre Jonquière et le Port de Saguenay, est primordiale pour le développement et la valorisation des projets régionaux à moyen et long termes. A courts termes, il faut mettre des mesures d'atténuations pour permettre la fluidité du transport ferroviaire sur ce tronçon pour se donner le temps de se doter de solutions permanentes.

L'établissement du réseau routier Trans-Boréal représente une solution afin de démarrer les projets car ce sont des voies de pénétration pour le territoire nordique qui sont déjà en place et/ou qu'on peut mettre à niveau rapidement. Ces liens de transport seraient stratégiques pour assurer le développement des projets. Ce réseau pourrait entrer aussi éventuellement dans un projet d'intermodalité des transports.

Pour un développement optimal, il faut toujours avoir à l'esprit d'évaluer et de structurer les projets dans leur totalité. Ceci est important afin de maximiser les retombées économiques en ayant une vision de transformation des matières extraites.

Nous proposons des pistes de solutions sur les dix prochaines années, mais nous avons le potentiel de voir encore plus loin. Pour concrétiser les moyens présentés dans ce mémoire, la région doit se doter de démarcateurs qui permettraient de réunir tous les ingrédients ensemble afin de réussir la recette. Ceci est nécessaire pour assurer une cohésion et s'assurer que les projets lèvent. La grande industrie, l'industrie manufacturière et l'économie régionale en sortira gagnante. En étant bien appuyée, la Chambre de commerce du Saguenay est prête à accomplir ce rôle rassembleur et catalytique et aller vers ce dont la région a grandement besoin : Du développement pour la diversification économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.